

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

12 décembre 2024

Halle Origo : un espace dédié à la construction durable aux Charmilles

Le Conseil administratif a choisi le projet porté par la coopérative de construction Origo et l'entreprise Genèse pour occuper un espace vacant de la Zone industrielle des Charmilles (ZIC). Cette surface d'environ 650m² sera dédiée à la conception et à la production de projets en matière bio-géo-sourcée (paille, terre crue, chanvre, chaux, etc.).

En avril dernier, la Ville a lancé un appel à projets à l'intention de collectifs (association, coopérative, fédération, etc.), pour la reconversion d'un couvert à bois historique datant de 1941. L'objectif était de faire émerger des **solutions d'aménagement innovantes**, afin de créer des espaces de production destinés aux métiers de l'artisanat et de la création, à travers l'installation de modules temporaires et réversibles, tout en contribuant à **animer la ZIC et le quartier des Charmilles**.

Un projet novateur et écologique

Sur les 5 dossiers reçus en juin 2024, 2 ont été retenus pour un second tour. Les auditions des porteurs de projet se sont déroulées en novembre. Le projet *Halle Origo* a été choisi par un comité de sélection et validé par le Conseil administratif. L'équipe du projet *Halle Origo* est composée de la coopérative romande Origo et de la jeune entreprise Genèse, intégrée à l'incubateur Pulse de la HES. Toutes deux sont actives dans le domaine de la construction durable. Le lieu sera transformé en halle modulable dédiée à la conception et à la production de projets en matière bio-géo-sourcée (paille, terre crue, chanvre, chaux, etc.). Il s'agira également d'un espace d'expérimentation, de démonstration, d'échange et de formation à destination notamment des apprenti-e-s dans le domaine de la construction et des étudiant-e-s des HES-SO, formé-e-s à l'architecture ou à l'ingénierie. Une matériauthèque sera créée sur site, une première à Genève.

Une construction bas carbone et des collaborations in situ

L'aménagement du couvert repose en grande partie sur le réemploi puisqu'une dizaine de conteneurs, en parfait état mais destinés à la destruction, seront récupérés puis adaptés et isolés grâce à des matériaux naturels. Cette **démarche bas carbone** faisait partie des critères de sélection, conformément aux engagements pris par la Ville dans sa Stratégie climat. Les contraintes patrimoniales et techniques ont également été prises en compte,

tout comme de possibles synergies avec les entreprises présentes sur le site. La finalisation des aménagements est prévue pour fin 2026.

La Ville de Genève se réjouit de l'arrivée, sur son territoire, d'un acteur spécialisé dans le domaine des matériaux naturels, des enjeux liés à l'expérimentation, de la formation et de la certification.

Contact : Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif, par l'intermédiaire de Mme Anne Bonvin Bonfanti, conseillère de direction en charge de la communication : 022 418 22 43 / 079 594 14 92 – anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch

Proposition de crédits pour l'aménagement de la place de Saint-François

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de deux crédits, pour un montant total de 949'200 francs, destinés aux études d'aménagement de la place de Saint-François et de ses abords et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux.

La place de Saint-François est située au cœur du quartier de Plainpalais, en face de l'église et de la paroisse Saint-François-de-Sales, à proximité d'une aire de jeux pour enfants et de la rue de Carouge. Fermée depuis 1993 à la circulation et ayant fait l'objet d'un mandat d'études parallèles (MEP) en 2004, la place de Saint-François n'a pourtant jamais bénéficié depuis lors d'un aménagement particulier. Elle reste aujourd'hui un espace très minéral et peu convivial.

Un projet adapté aux enjeux climatiques

La vision actuelle de l'aménagement des espaces publics n'est plus la même que celle d'il y a vingt ans au moment du concours organisé par la Ville de Genève. Les enjeux climatiques, notamment ceux liés au réchauffement urbain et à l'habitabilité des villes, ont énormément évolué depuis 2004. Avec cette demande de crédit, le Conseil administratif souhaite reprendre les études d'aménagement de la place pour revoir totalement le projet initial afin que les aménagements de la place de Saint-François participent à la transition écologique et sociale au sein de ce quartier très dense.

Un projet ancré dans le quartier

Le nouveau projet proposera des aménagements forts, cohérents et à l'échelle du site. Il devra tenir compte des interactions avec la paroisse, le parc Villa Freundler et l'aire de jeux, mais également être développé en cohérence avec le futur réaménagement de la rue de Carouge et de ses rues perpendiculaires. En cohérence avec la Stratégie climat de la Ville, la réhabilitation de la place offrira à la population des espaces publics plus végétalisés et conviviaux.

Mise en conformité et séparatif des réseaux d'assainissement des eaux :

En accompagnement du projet d'aménagement de surface, le réseau d'assainissement existant fera également l'objet de travaux. Tous les travaux souterrains nécessaires de

reconstruction et/ou de réhabilitation des collecteurs du secteur seront planifiés afin de permettre de mener les travaux de surface sans réouverture ultérieure du sous-sol.

Cette demande de crédit d'études permet entre autres de répondre à la motion « M-1326 » du 6 décembre 2017 : « Rendons la place de Saint-François à la population ! », acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 26 mai 2020.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)
Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin,
collaborateur personnel : 022 418 20 17 / 076 210 48 16 – marc.moulin@ville-ge.ch

Octroi en 2025 de 15 subventions culturelles d'une valeur supérieure ou égale à 100'000 francs

Le Conseil administratif a validé, lors de sa séance du 12 décembre, l'octroi de subventions annuelles de plus de CHF 100'000.- en 2025 à 15 entreprises culturelles locales soutenues depuis de nombreuses années par la Ville de Genève, à savoir la Cie Greffe, la Fête de la danse, la Cie La Ribot, la Cie Alakran, la Cie Théâtre Spirale, la Cie Dreams Come True, la Fête du Théâtre, la Cie Gilles Jobin, l'association Les Athénéennes, l'association Les Saisons Bleues, l'association Headfun pour le festival Electron, l'association Kalvingrad, l'association Perceuse Productions Scènes pour Yan Duyvendak, l'association Arta Sperto et l'association BIG.

Celles-ci contribuent à la diversité et à la qualité de la création artistique dans les domaines de la création et des manifestations chorégraphiques, théâtrales, numériques et pluridisciplinaires, des manifestations musicales classiques et actuelles, ainsi que des arts visuels.

Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)
Mme Sarah Margot, responsable promotion et communication, Service culturel :
022 418 65 75 – sarah.margot@geneve.ch

Aide d'urgence en faveur des femmes et des enfants ayant fui la guerre au Soudan vers le Soudan du Sud

L'escalade de la violence au Soudan au cours des 18 derniers mois a contraint plus de 8.1 millions de personnes à abandonner leur foyer, dont plus de 800'000 ont trouvé refuge au Soudan du Sud, un pays voisin déjà frappé par la misère et la pauvreté. Parmi ces réfugié-e-s, 60% sont des femmes et des enfants, souvent exposés à l'insécurité alimentaire et victimes de violences sexuelles, d'exploitation, de vols et d'attaques armées.

Face à la plus grave crise de personnes déplacées et réfugiées sur le continent africain, le Conseil administratif a décidé d'allouer à Caritas Suisse le montant de CHF 30'000, prélevé

sur le « Fonds municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés » de la Ville de Genève.

Cette somme contribuera aux activités menées par l'association au Soudan du Sud visant en priorité à protéger et améliorer la santé des enfants et des femmes, notamment à travers un soutien psychologique, une aide financière, la création d'espaces protégés et d'activités récréatives pour les enfants, des soins médicaux, ainsi que des campagnes de sensibilisation à la protection de l'enfance et à l'égalité des genres.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif :
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch

Le Conseil administratif adresse ses félicitations à M. Jürg Lauber, élu président du Conseil des droits de l'homme

L'Ambassadeur Jürg Lauber, chef de la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève, a été élu président du Conseil des droits de l'homme (CDH) pour l'année 2025. Cette élection marque une étape historique pour la Suisse, qui retrouve également sa place au sein du CDH après six ans d'absence.

Basé à Genève, cet organe central des Nations Unies œuvre pour la promotion et la protection des droits humains. À ce titre, l'Ambassadeur Lauber dirigera les travaux du Conseil et encouragera un dialogue constructif entre les Etats membres et la société civile. Cette nomination reflète non seulement l'engagement de la Suisse en faveur des droits humains, mais aussi son rôle actif de médiateur sur la scène internationale. Dans le cadre de son mandat pour la période 2025-2027, la Suisse s'attachera à renforcer l'action du CDH, en mettant l'accent sur des priorités telles que l'abolition de la peine de mort, l'interdiction de la torture ainsi que la protection des droits des femmes et des minorités.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève adresse ses plus chaleureuses félicitations à l'Ambassadeur Lauber pour cette élection, qui honore son parcours exceptionnel et renforce le rôle de Genève comme capitale mondiale des droits humains.

Les autorités municipales saluent son engagement et réaffirment leur volonté de soutenir ses efforts pour promouvoir la dignité humaine et le dialogue international, en étroite collaboration avec la Confédération et le canton dans le cadre de la politique Etat hôte. Cette reconnaissance internationale incarne les valeurs humanistes portées par Genève, essentielles à la construction d'une société plus juste, durable et égalitaire.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif :
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch